



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE CAFE BAR

RESTAURANT AVEC LICENCE IV LJ LE TONO SARL à l'enseigne « Le CASIMIR »

VENTE DU 20/02/2019

7 rue de la Liberté 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 20 février 2018 à 14h30

7 rue de la Liberté

38000 GRENOBLE

**D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
CAFE BAR RESTAURANT AVEC LICENCE IV**

Liquidation Judiciaire de LE TONO SARL à l'enseigne « Le CASIMIR » immatriculée au registre du commerce de GRENOBLE sous le numéro 828.435.966.

Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 18 décembre 2018.

MISE A PRIX: 20 000€

S'appliquant :

A. Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, licence IV)

à concurrence de

10.000€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)

à concurrence de

10.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance en date du 9 janvier 2019. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 16 rue Général Mangin, Maître GUYOT Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2 C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs judiciaires à Grenoble.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur PERRIN Jonathan

06.33.66.76.22

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SELAS 2 (PARTENAIRES. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.